



La démarche *FILABIOM* en une page

Sa finalité

La démarche **FILABIOM** a pour objectif de faciliter l'essor de la bioéconomie dans les Hauts-de-France en accompagnant la mise en place et l'ancrage territorial des filières d'approvisionnement en biomasse agricole de sites de transformation de ces ressources.

La démarche **FILABIOM** vise à contribuer à la mise en place de filières durables, pérennes et répondant aux enjeux des territoires et de la bioéconomie. En d'autres termes, elle a été construite pour œuvrer au développement des territoires ruraux, proposer des alternatives aux énergies fossiles, permettre aux agriculteurs d'accéder à de nouveaux marchés en complément des débouchés alimentaires actuels, favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement, ...

Ses utilisateurs

La démarche **FILABIOM** s'adresse aux acteurs économiques portant un projet de valorisation de biomasse agricole pour un usage dans le secteur de la chimie, des matériaux ou encore de l'énergie, tels que, par exemple un industriel, une collectivité territoriale, un agriculteur, une coopérative agricole ...

Elle est également à destination des organismes réalisant une action de conseil auprès de ces porteurs de projet : bureau d'études, chambre d'agriculture, ...

Deux axes de travail

La démarche **FILABIOM** propose à un porteur de projet de construire sa filière d'approvisionnement au travers de deux axes de travail, interconnectés :

- ① La mise en place concrète de la filière d'approvisionnement en biomasse agricole d'une unité de valorisation (conception de l'approvisionnement, rencontres avec les agriculteurs du territoire, tests de production et de mobilisation de la biomasse, contractualisation, ...)
- ① La question de l'ancrage du projet au sein du territoire (connaissances des enjeux du territoire, rencontres avec les acteurs du territoire, ...).

Des étapes et des outils

La démarche **FILABIOM** décompose en huit étapes le processus de mise en place d'une filière d'approvisionnement en biomasse agricole. Pour chacune de ces étapes, des outils conçus pour accompagner la réflexion du porteur de projet et de son conseiller sont proposés. Ils viennent en complément de l'expertise et des connaissances de ces acteurs et visent à les aider dans leur volonté de construire une filière territorialement ancrée, durable et pérenne. Les guides méthodologiques, fiches techniques, vidéos, etc. ainsi mis à disposition servent d'appuis au porteur de projet pour :

- ① Définir et conduire ses actions,
- ① Etayer ses actions par des connaissances, références et retours d'expériences ayant trait à la production et à la mobilisation de la biomasse agricole ainsi qu'à la création d'une dynamique territoriale autour d'un projet.

Des outils construits par un réseau d'experts

La démarche **FILABIOM** et ses outils résultent du travail partenarial, entre 2015 et 2020, de structures techniques, scientifiques et économiques, réunies pendant cinq ans, dans le projet *Réseau de sites démonstrateurs IAR*, autour de :

- ① Quatre plateformes d'expérimentation agronomique sur lesquelles des essais annuels et à l'échelle du système de culture ont été conduits afin de tester et démontrer la capacité de l'agriculture des Hauts-de-France à produire la biomasse nécessaire aux filières de la bioéconomie, qu'elles soient alimentaires ou non alimentaires. Le suivi de ces plateformes a permis d'acquérir des références et connaissances, intégrées dans les outils **FILABIOM**.
- ① Trois cas concrets où les étapes de la démarche **FILABIOM** ont été déployées et testées afin de répondre au projet d'approvisionnement en biomasse agricole d'un industriel. Ces territoires d'étude ont été le support d'études et d'évaluations dont les résultats sont intégrés dans les outils de la démarche.

Un site internet

La démarche **FILABIOM** est disponible en ligne sur www.agro-transfert-rt.org/filabiom/, site permettant d'accéder aux outils et également de prendre contact avec le réseau d'experts ayant construit la démarche et ainsi de poser des questions ou encore solliciter un accompagnement.

Contact

filabiom@agro-transfert-rt.org

Lucile GODARD, chef de projet Réseau de sites démonstrateurs IAR
l.godard@agro-transfert-rt.org 03 22 97 86 17

La démarche FILABIOM a été construite dans le cadre du projet Réseau de sites démonstrateurs IAR.

Projet soutenu financièrement de 2015 à 2020 par le FEDER, le FNADT au titre de l'initiative «Territoires catalyseurs d'innovation» et la Région Hauts-de-France.



Projet coordonné par Agro-Transfert Ressources et Territoires avec comme partenaires :

